L'École à l'Hôpital et à Domicile A.S.B.L.

RAPPORT ANNUEL 2015

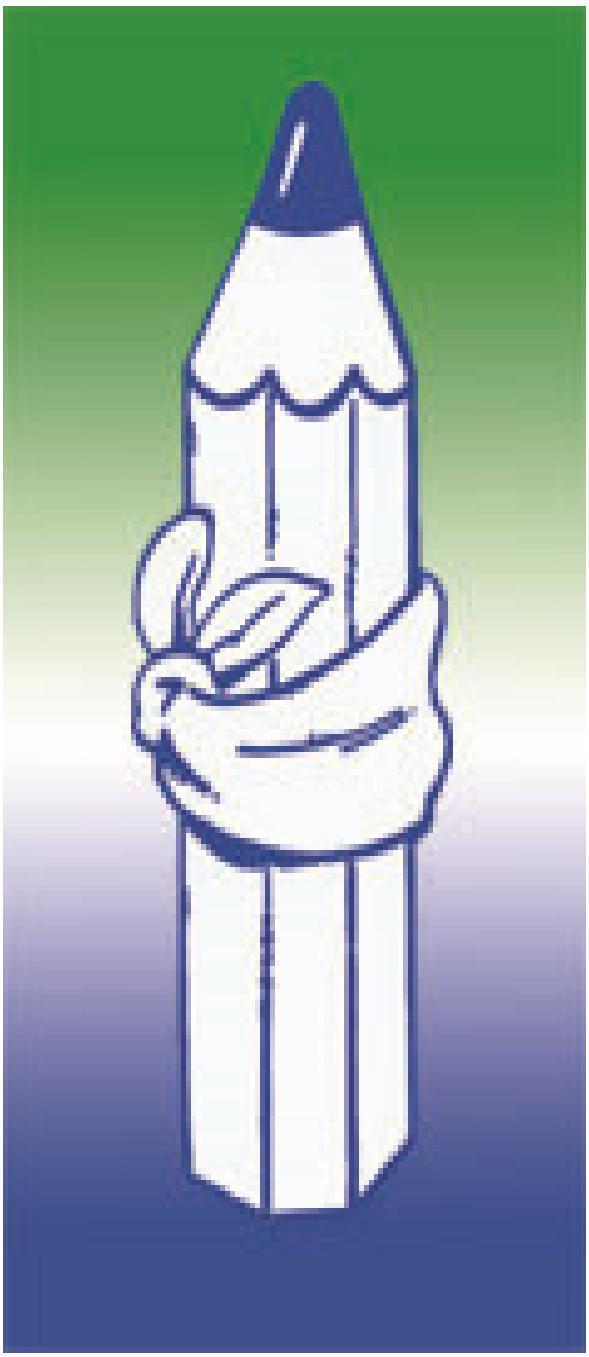

Rue de la Cambre, 77
1150 Bruxelles

Tél et répondeur : 02 770 71 17

Courriel : info@ehd.be

Site internet : www.ehd.be

Avec le soutien de la

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Apprendre malgré la maladie

I. INTRODUCTION

A. L'histoire de EHD

En 1982, Anne- Marie Lamfalussy et Chantal Legrand créent une association «L'Ecole à l'Hôpital» et proposent aux hôpitaux qui ne possèdent pas d'école subsidiée dans leurs locaux, d'envoyer des professeurs bénévoles auprès des enfants malades.

En 1991, l'association devient une Association sans but lucratif. En 2001, elle adopte la dénomination « Ecole à l'Hôpital et à Domicile» (EHD) et se tourne vers les enfants malades de plus en plus souvent soignés à domicile où aucun suivi scolaire ne leur est proposé.

En 2009, la rencontre avec Catheline Luyten est importante. Le caractère national de l'ASBL explique, en partie, la difficulté d'obtenir une reconnaissance par l'une ou l'autre communauté. Pendant quelques mois, Catheline travaille au sein de l'antenne de Bruxelles.
En juillet 2010, elle crée «School en Ziekzijn, S&Z» avec l'aide financière de l'EHD pour son démarrage et couvre la région flamande.

Si « School en Ziekzijn » de la Région flamande et l'ASBL EHD pour Bruxelles et la Région wallonne sont devenues indépendantes l'une de l'autre, elles partagent cependant les mêmes objectifs et entretiennent les meilleures relations.

En 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles décide d'octroyer un subside à "L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile, ASBL", marquant ainsi sa volonté de valoriser l'action des enseignants.

Dès sa création, l'EHD travaille en collaboration avec l'Association des Pédagogues Hospitaliers (APH) qui regroupe les professeurs travaillant dans l'enseignement subsidié de type 5. Grâce au dynamisme de cette association, la définition de l'enseignement de type 5 a évolué au cours des années. Elle concerne aujourd'hui les enfants soignés tant à l'hôpital qu'à domicile. En pratique, il reste cependant très difficile pour les enseignants subsidiés de répondre à toutes les demandes. C'est pourquoi, actuellement, l'EHD garde toute sa raison d'être.

L' A.S.B.L « L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile » emplit toutes les obligations légales de la loi sur le volontariat du 28/05/2005 concernant l'assurance, l'information, la description des missions de ses volontaires. Elle assume en outre le remboursement de leurs frais (transports et matériel pédagogique) et leur propose régulièrement des formations.

Là où les écoles à l'hôpital subventionnées ne peuvent apporter une aide scolaire, l'Ecole à l'Hôpital et à Domicile intervient.

www.ehd.be

B. Les objectifs de l'association

L'Association s'engage tant envers les enfants malades à qui elle propose une aide sur le plan scolaire qu'envers les professeurs qui assureront cette aide :

Le bénévole qui s'engage à L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec la charte de l'association (voir annexe 1).

B.1. Envers les élèves malades

le premier objectif est l'accompagnement scolaire en vue d'une réinsertion à l'école

Il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique aux jeunes en obligation scolaire qui ne peuvent se rendre à l'école pour raisons de santé.
Des contacts étroits sont entretenus entre les enseignants de l'EHD et les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer le suivi des matières.
Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de santé de l'enfant comme à sa capacité de travail.

le deuxième objectif est le soutien psychologique

En stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève malade, l'enseignant peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances. Il lui propose un projet d'avenir et inscrit la famille dans une nouvelle dynamique.

le troisième objectif est social

Grâce au maintien ou à la restauration du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à tous points de vue à l'élève malade. Pour la famille, ils représentent aussi un élément du monde extérieur susceptible de casser un certain isolement.

B.2. Envers les professeurs engagés

L'E.H.D propose aux enseignants qui s'engagent dans l'ASBL de mettre leurs compétences au service des enfants malades, quels que soient le réseau de l'enseignement, les convictions philosophiques ou religieuses, le milieu social du jeune.
Elle leur offre un accompagnement qui, à tout moment, peut guider le bénévole, répondre à des problèmes pédagogiques qu'il se pose et lui permettre d'exprimer ses émotions.

C. L'organisation interne de l'association

C.1. Au niveau de l'A.S.B.L.

Le siège social de l'association est situé à 1150 Bruxelles, rue de la Cambre 77.

Le Conseil d'Administration est composé de huit administrateurs (cfr annexe 2), membres actifs de l'association ou personnes de référence. Il se réunit au moins trois fois par an.

L'Assemblée Générale compte une quarantaine de membres et se réunit une fois par an (en mars).

L'équipe de Direction, se réunit une fois par mois.
Elle assure

- l'animation et le dynamisme de l'ASBL
- la gestion journalière avec l'aide du Bureau,
- la visibilité et la représentation de l'association auprès du monde extérieur
- les contacts avec les antennes et les équipes hospitalières.

Elle supervise le travail du bureau, des équipes hospitalières et des responsables d'antenne.

Le Bureau, composé d'une quinzaine de bénévoles, se réunit une fois par mois.

- Il assure les permanences téléphoniques cinq fois par semaine.
- Il centralise toute réflexion en matière d'informatique, de site web, de sponsoring, d'économat, de promotion de l'ASBL, de relations extérieures…
- Il assure l'organisation des formations proposées
- Il gère aussi l'organisation de l'antenne de Bruxelles: engagement des professeurs bénévoles, visites à domicile et suivi des dossiers de l'antenne de Bruxelles…

C.2. Au niveau des antennes régionales

Des **antennes régionales** sont organisées pour Arlon, pour Ath-Enghien-Soignies-Mons, pour Bruxelles, pour le Brabant-Waterloo, pour le Brabant-Wavre-Jodoigne, pour le Brabant-Nivelles, à Charleroi, à Huy–Hannut-Waremme, à Mouscron, à Namur et à Tournai.

11 antennes:

à Bruxelles et en région wallonne

Les **Responsables d'antenne** gèrent les antennes régionales. Elles/ils assurent

- la responsabilité et le suivi des dossiers,
- le recrutement et le suivi des professeurs,
- la responsabilité des équipes hospitalières,
- l'animation de leur antenne (une à deux réunions par an)
- la formation en antenne.

Elles/ils travaillent en étroite collaboration avec le siège central de Bruxelles.

Les responsables d'antennes se réunissent une à deux fois par an.

D. Le fonctionnement

D.1. A domicile

L'EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des enfants et adolescents malades.

Elle répond à la demande des parents, d'une école , d'un médecin, d'un CPMS ou Centre de santé mentale ou encore de services sociaux.

L'EHD envoie une Responsable de dossiers faire une (ou plusieurs) visite(s) au domicile de l'enfant, pour rencontrer les parents, l'enfant malade et mieux comprendre la demande. L'enfant ou l'adolescent doit toujours être couvert par un certificat médical. Les situations rencontrées par les Responsables de dossiers deviennent de plus en plus complexes, ce qui nous a amené à considérer les heures de prestations de nos bénévoles consacrées uniquement à l'analyse et à la gestion des dossiers. Cette analyse soigneuse préalable permet dans certains cas d'orienter l'élève vers des structures de prise en charge adaptées à ses difficultés sans que des heures de cours ne soient données par l'EHD.

Lorsque la demande est acceptée, les professeurs choisis par la Responsable de dossier se rendent au domicile de l'élève malade, en général une à deux fois par semaine durant environ une heure à deux heures. Plusieurs professeurs peuvent être désignés pour un même suivi.

D.2. Dans les hôpitaux

Certains professeurs de l'EHD se rendent au chevet de l'enfant malade, soit sur demande de l'école hospitalière, soit parce qu'il n'existe pas d'école subventionnée de type 5 dans l'hôpital.

Cette situation a cependant fortement évolué depuis l'année 2014-15, surtout à Bruxelles puisque deux des principaux hôpitaux partenaires de l'EHD ont professionnalisé en interne leur approche pédagogique : ainsi, le Lycée thérapeutique Fond'Roy a fonctionné pendant toute l'année scolaire avec des professeurs rémunérés. De même, une école hospitalière de type 5 a été mise en place au sein de la clinique Saint-Jean .
Ces structures officielles prennent ainsi le relais de l'EHD et justifient le bien-fondé du projet initial de l'association.

Néanmoins, **des équipes hospitalières** fonctionnent encore dans certains hôpitaux où elles travaillent en collaboration étroite avec les staffs de ces institutions. Elles assurent, soit des cours collectifs, soit des suivis individuels et fonctionnent selon un horaire préétabli et régulier. Elles se composent d'une responsable d'équipe et de plusieurs professeurs.

Des réunions régulières avec les équipes médico-thérapeutiques permettent un partenariat autour des besoins essentiels du jeune hospitalisé.

Durant l'année 2014-2015, des équipes hospitalières ont fonctionné :

- A Bruxelles : Clinique Sainte Anne, Clinique la Ramée, Hôpital Saint Luc
- Dans l'antenne de Nivelles : Hôpitaux de Nivelles et de Braine-l'Alleud (collaboration ponctuelle).
- Dans l'antenne de Wavre : Les Anémones à Grez-Doiceau.
- Dans l'antenne de Namur : Cliniques Universitaires UCL de Mont-Godinne.

L'EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des enfants et adolescents

En conclusion,

L'EHD envoie gratuitement des enseignants bénévoles auprès des enfants et adolescents malades dans toute la partie francophone du pays :

- A domicile.
- Dans les hôpitaux qui en font la demande , où elle assure soit des cours collectifs, soit des cours individuels.
- Dans certaines écoles hospitalières (type 5) où elle travaille en complémentarité avec les équipes sur place.

L'association a besoin, pour ce faire, de nombreux enseignants.

E. Les partenaires de l'association.

Nous sommes complémentaires et proposons, le cas échéant, un partenariat aux familles.

La Fédération Wallonie-Bruxelles

Elle nous soutient depuis plusieurs années.
Elle reconnaît l'utilité et la qualité du travail de l'EHD. A ce titre, elle subsidie chaque année notre association.

Les institutions hospitalières

Elles sont les premiers partenaires de l'EHD.
Soit elles demandent aux professeurs de combler des manques dans leur équipe, soit elles donnent le nom de l'ASBL aux jeunes patients souhaitant un suivi scolaire à domicile.

Les écoles et les centres PMS

Les professeurs de l'EHD suivent toujours scrupuleusement les recommandations des professeurs de l'école dans laquelle l'enfant malade est inscrit. Le centre PMS concerné est informé de la prise en charge d'un enfant.

L'APH

"L'Association des Pédagogues Hospitaliers" est une ASBL qui regroupe des représentants de la plupart des écoles de type5 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus. Elle est une plate-forme de partage et de réflexion sur les pratiques visant à l'humanisation de l'enseignement du jeune malade. L'EHD, qui en partage les objectifs mais ne travaille qu'avec des bénévoles, en est membre.

S&Z

SS&Z est un partenaire privilégié dans la mesure où cette VZW effectue le même travail que l'EHD, mais en région flamande. www.s-z.be.

Partena

Soucieuse de la poursuite de la scolarité des enfants malades ou en convalescence, la mutualité PARTENA (qui regroupe les mutualités Partenamut et Euromut) apporte son soutien à notre association. Son vaste réseau permet de diffuser largement les informations nous concernant auprès des familles.

Foundation 45

Une collaboration prometteuse a été engagée avec la fondation familiale *Foundation 45*. Cette fondation vise à faire bénéficier de ses moyens et de ses contacts, des projets axés sur l'enfance, la maladie et l'éducation. Après une sélection conduite avec le concours de la Fondation Roi Baudouin, l'EHD a été retenue au titre de ces projets.
La *Foundation 45* nous aide à accroître notre notoriété dans les milieux concernés. La Fondation 45 va notamment nous permettre de poursuivre notre « projet tablettes » en nous permettant d'en acquérir un plus grand nombre et en améliorant la formation de nos professeurs à leur utilisation à des fins pédagogiques.

Take off

L'EHD travaille en partenariat avec cette ASBL qui propose d'installer gratuitement du matériel informatique au domicile de l'élève malade. Grâce à une webcam, l'élève malade est directement en contact avec sa classe.
La collaboration actuelle va être renforcée, entre autres, par la création d'un flyer commun.

Les éditions VANIN : le projet WAZZOU

Wazzou est une plate-forme en ligne des Editions Van In qui propose des exercices en ligne pour les 6 classes primaires. L'outil est adapté au rythme de chaque élève, et donc intéressant pour l'enfant malade. **L'EHD a obtenu un accès gratuit à cette plateforme**.
Des formations à l'outil se sont tenues en 2014-15 à Bruxelles, et en novembre 2015 à Namur pour les Responsables d'antenne. La plateforme commence maintenant à être utilisée par certains professeurs à domicile et dans les hôpitaux, notamment à Nivelles.

II. ACTIVITES de l'ANNéE SCOLAIRE 2014-2015

A. Prestations de l'année scolaire

Au cours de l'année scolaire 2014-15, les bénévoles de l'EHD ont presté **6.002 heures**, dont 5.336 heures pour des élèves malades à domicile (Tableau I) et 666 heures pour des élèves malades à l'hôpital ou en institution (Tableau II).

L'année 2014-2015 a donc enregistré une **augmentation d'environ 5 %** du nombre total d'heures prestées (le total de 2013-14 était de 5.649 heures) et ce, malgré la baisse significative des prestations en hôpital (cfr tableau II).

Insistons sur le fait que, depuis l'année 2014-2015, et déjà partiellement en 2013-2014, les heures prestées incluent les heures de cours dispensées et les heures d'analyse et de gestion de dossier. Ces heures d'analyse de dossier sont comptabilisées selon une grille commune à toutes les antennes et ce, même si aucune heure de cours n'est finalement donnée. Cette complexité croissante de nos prises en charge reflète bien la situation du monde scolaire en général.

Le nombre d'élèves pris en charge à domicile est passé de **189** en 2013-2014 à **242** en 2014-2015.

Tableau I : **Elèves à domicile** : nombre d'élèves suivis et nombre global d'heures prestées au cours des années 2014-2015 et 2013-2014.

NB :Le « nombre global d'heures prestées » correspond au total des heures d'analyse de dossier

	2014-2015			2013-2014			Variation du nbre d'heures entre 2014 et 2013	
Antenne	Nombre d'élèves suivis	Nombre global d'heures	inclus heures dossier	Nombre d'élèves suivis	Nombre global d'heures	inclus heures dossier		
Arlon	13	474	41	18	605	9	-131	-22%
Ath Enghien Soignies Mons	29	659	86	30	506	30	153	30%
Brabant Nivelles	6	94	6	4	22	6	72	327%
Brabant Waterloo	13	210	36	13	238	6	-28	-12%
Brabant Wavre Jodoigne	18	569	21	10	361	3	208	58%
Bruxelles	74	1.200	166	49	997	33	203	20%
Charleroi	31	864	99	25	727	9	137	19%
Huy Hannut Waremme	10	29	9	1	8	0	21	263%
Mouscron	8	273	25	6	144	3	129	90%
Namur	24	569	104	21	555	0	14	3%
Tournai	16	395	40	12	226	15	169	75%
Total	242	5.336	633	189	4389	114	947	22%

Commentaire :
Le nombre d'élèves suivis à domicile par l'EHD a globalement augmenté (de 189 à 242, soit **+ 28%**). L'augmentation la plus forte est observée à Bruxelles (de 49 à 74).

Le nombre d'heures prestées (cours et gestion de dossiers) a augmenté globalement de 22%. Cette augmentation est observée dans pratiquement toutes les antennes .

Depuis 2013-14, le nombre d'heures pour des élèves malades à domicile inclut le nombre d'heures d'analyse de dossiers (soit 114 heures en 2013-14 et 633 heures en 2014-15).

L'augmentation des heures consacrées à l'analyse de dossier est surtout importante à Bruxelles et à Namur.

Tableau II : **Elèves à l'hôpital** et en institution : évolution des prestations des équipes hospitalières au cours des années 2014-2015 et 2013-2014.

Antenne	Heures à l'hôpital et en institution 2014-2015	2013-2014	Variation entre 2014 et 2013
Arlon			
Ath Enghien Soignies Mons			
Brabant Nivelles	100	72	39%
Brabant Waterloo			
Brabant Wavre Jodoigne	112	117	-4%
Bruxelles	433	927	-53%
Charleroi			
Huy Hannut Waremme			
Mouscron			
Namur	21	104	-80%
Tournai	0	40	-100%
Total	666	1.260	-47%

Commentaire :

D'une manière générale, le nombre d'heures prestées pour les élèves malades à l'hôpital et en institution a fortement baissé. Ceci est imputable à la professionnalisation en interne des prestations dans ces institutions (cfr point II.D).

Cette diminution est très forte à Bruxelles (arrêt des prises en charge à Fond'Roy, du fait de la création du Lycée thérapeutique et à Saint-Jean, du fait du remplacement de l'équipe Domino par une institutrice rémunérée).

Notons cependant que les heures prestées par l'EHD pour les élèves malades ont augmenté à l'hôpital de Nivelles.

B. Analyse des prestations à domicile et en individuel à l'hôpital (hors équipes hospitalières)

B.1 Statistiques portant sur l'ensemble de l'association.

B.1.1 Analyse selon le type de pathologie présentée.

Tableau III : Nombre d'**élèves pris en charge**, répertoriés par type de pathologie et par antenne, au cours des trois dernières années.

Nbr d'élèves 2014-2015	Arlon	Ath Enghien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Seraing Liège	Mouscron	Namur	Tournai	Total	% 2014-2015	% 2013-2014	% 2012-2013
Pathologie clinique	5	19	5	9	17	45	21	7	3	17	8	**156**	**64%**	71%	66%
Pathologie psychologique	4	10	1	4	1	29	9		5	5	8	**76**	**31%**	29%	24%
sans info	4						1	3		2		**10**	**4%**	0%	10%
Total	**13**	**29**	**6**	**13**	**18**	**74**	**31**	**10**	**8**	**24**	**16**	**242**	**100%**	100%	100%

NB : Sous le terme de « pathologie clinique » nous regroupons les pathologies somatiques.

Commentaire

Au cours de l'année 2014-2015, l'EHD a pris en charge **242 élèves**

2/3 des élèves pris en charge présentent une pathologie somatique, 1/3 une pathologie psychologique.

Depuis 2012-2013, le nombre total d'élèves présentant des pathologies psychologiques augmente.

Cette observation nous a amenés à considérer plus en détail la répartition des heures globales prestées en heures de cours (tableau IV) et en heures d'analyse de dossiers selon le type de pathologie.

Tableau IV : Nombre d'heures de cours dispensées, par type de pathologie et par antenne, au cours des deux dernières années

Nbr d'heures de cours 2014-2015	Arlon	Ath Enghien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Seraing Liège	Mouscron	Namur	Tournai	Total	% 2014-2015	% 2013-2014
Pathologie clinique	401	508	88	137	502	741	593	20	108	353	306	**3.757**	**80%**	74%
Pathologie psychologique	23	65	0	37	46	293	172		140	78	49	**903**	**19%**	26%
sans info	9						0	0		34		**43**	**1%**	0%
Total	**433**	**573**	**88**	**174**	**548**	**1034**	**765**	**20**	**248**	**465**	**355**	**4.703**	**100%**	100%

Commentaire

Au cours de l'année 2014-2015, **les heures de cours dispensées par les enseignants de l'EHD se chiffrent à 4703 h** *(soit 5336h – 633 h consacrées à l'analyse de dossiers – cfr tableau I).*

Près de 80% des heures des cours données concernent des élèves avec pathologies somatiques.

La proportion d'heures de cours dispensées à des élèves avec pathologies somatiques augmente depuis 2013.

Retenons des tableaux III et IV !

En 2014-2015, environ 2/3 des élèves pris en charge au sein de l'EHD présentaient une (des) pathologie(s) somatique(s) et ont justifié 80% des heures de cours dispensées.

En corollaire, le 1/3 d'élèves présentant une pathologie psychologique a justifié 20% des heures de cours dispensées.

Depuis 2012-2013, cette proportion d'heures de cours donnés à des élèves présentant une pathologie psychologique baisse : nous l'expliquons par l'analyse, préalable à toute prise en charge, du dossier de l'élève. Cette analyse permet **d'**orienter l'élève vers des structures de prise en charge adaptées à ses difficultés.

B.1.2. Analyse selon le niveau scolaire

Tableau V : Répartition des élèves suivant leur niveau scolaire

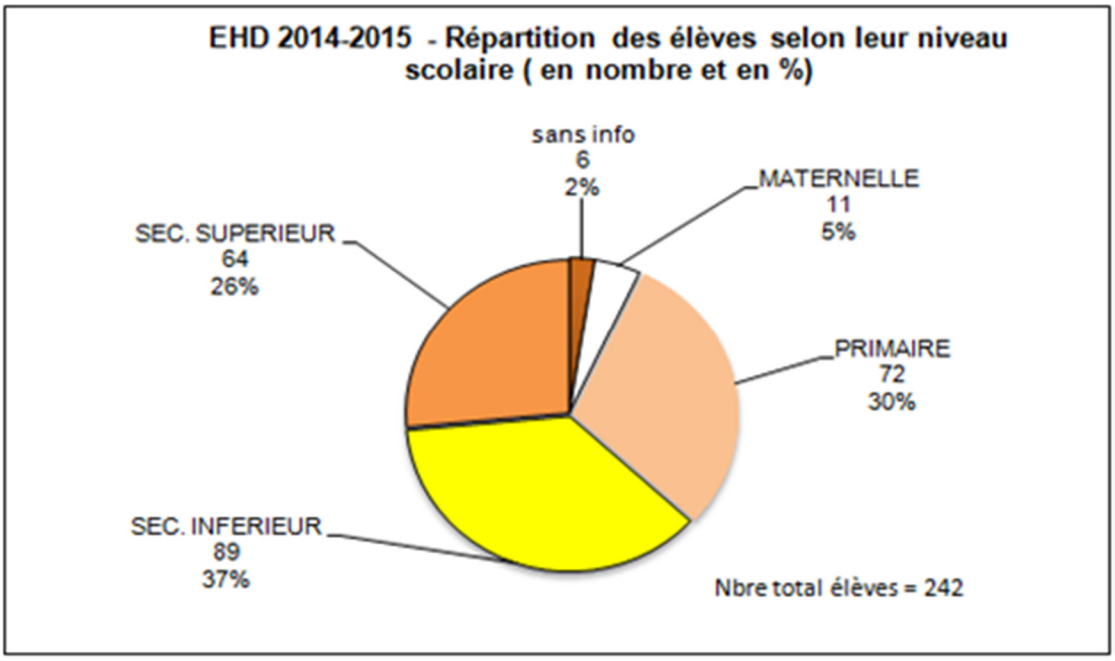

Tableau VI : Répartition du nombre global d'heures prestées selon le niveau scolaire

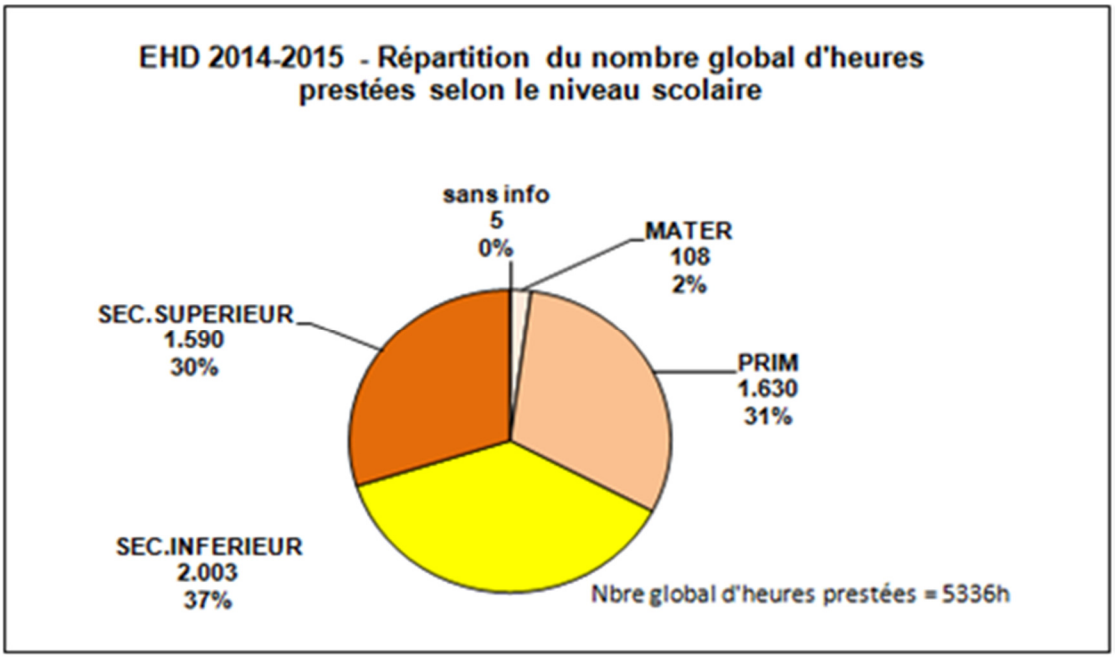

Commentaire :

En 2014-2015, la répartition par niveau scolaire des élèves et du nombre global d'heures prestées est assez similaire avec une **prédominance du niveau secondaire inférieur**.

Cette prédominance est cependant moins marquée qu'en 2013-14 (47% des élèves en secondaire inférieur pour 50% des heures globales prestées –cfr rapport 2014).

Les statistiques ne sont pas un but en soi mais un outil permettant une meilleure adéquation à la réalité de terrain.

B.2 Statistiques concernant l'Antenne de Bruxelles

Cette analyse de données pour Bruxelles est reprise ici car l'antenne représente 31% des élèves suivis au sein de l'EHD. Ces données sont néanmoins disponibles pour toutes les antennes.

Les critères (types de pathologies, niveau scolaire, matières demandées) sont restés les mêmes que les années précédentes, excepté le fait que cette année, des heures d'analyse de dossiers ont été plus complètement comptabilisées suivant une grille tenant compte (pour tous les dossiers) des heures de visite à domicile, des démarches auprès des parents, écoles, PMS ou autres intervenants.

B.2.1 Analyse selon le type de pathologie présentée.

Tableau VII : Evolution du nombre de dossiers traités, répertoriés par type de pathologie

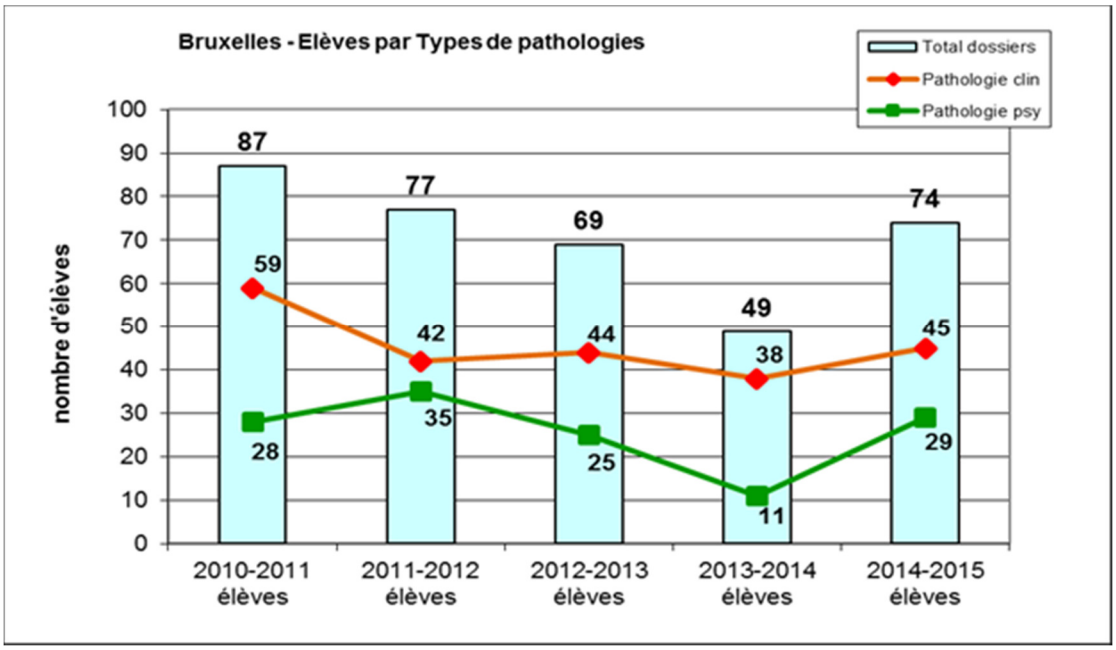

Commentaire :

En 2014-2015, **le nombre total de dossiers traités a fortement augmenté par rapport à l'année 2013-14** :
49 dossiers en 2013-2014, 74 en 2014-2015.

Ce sont essentiellement les dossiers d'élèves avec problèmes psychologiques qui ont augmenté :
11 dossiers en 2013-2014, 29 en 2014-2015.

Tableau VIII : Evolution du nombre d'heures de cours dispensées, répertoriées par type de pathologie

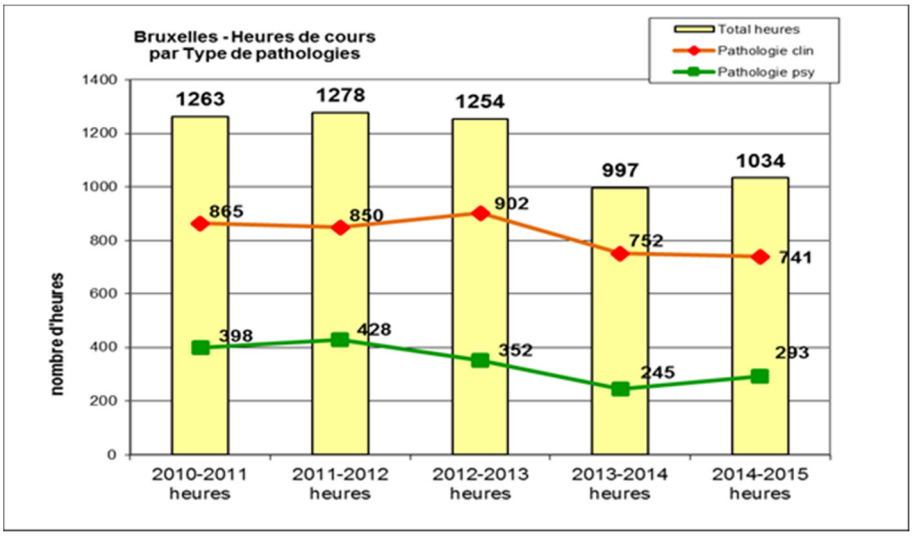

Commentaire :

En 2014-2015, le nombre total d'heures de cours donnés a légèrement augmenté par rapport à 2013-2014.

L'augmentation du nombre d'heures de cours données aux élèves avec problèmes psychologiques est proportionnellement moindre
que l'augmentation du nombre de demandes reçues.
(Cette observation se retrouve également dans les autres antennes).

Tableau IX : Proportion d'heures consacrées à l'analyse de dossier selon le type de pathologie

	Heures de cours			Heures de dossiers	
Pathologie Bruxelles	2012-2013 heures	2013-2014 heures	2014-2015 heures	2014-2015 heures	% h dossier/ cours
Pathologie clin	902	752	741	103	14%
Pathologie psy	352	245	293	63	22%
Total heures	1254	997	1034	166	16%

Commentaire :

On observe que **les « cas psy » nécessitent proportionnellement plus d'heures d'analyse de dossiers** que les élèves avec pathologie somatique (22% ><14%).

Notons que, en 2014-2015, sur l'ensemble des 74 dossiers traités, 28 "élèves" n'ont pas été pris en charge. L'analyse de ces 28 dossiers a demandé 49 heures (données non fournies dans ce document)

B.2.2 Analyse selon le niveau scolaire des élèves

Tableau X : Répartition des heures de cours selon le niveau scolaire

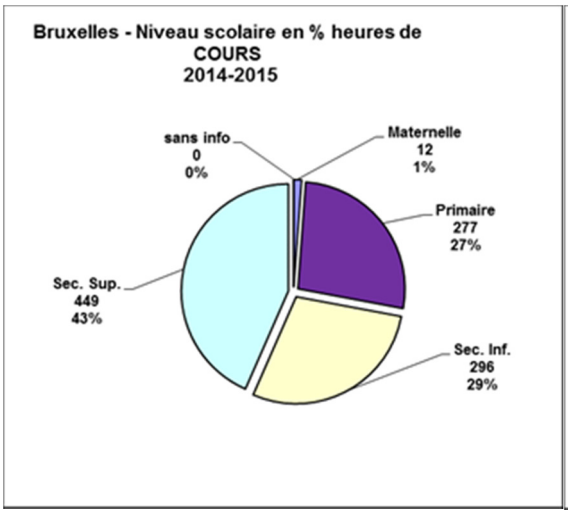

Tableau XI : Répartition des heures d'analyse de dossiers selon le niveau scolaire

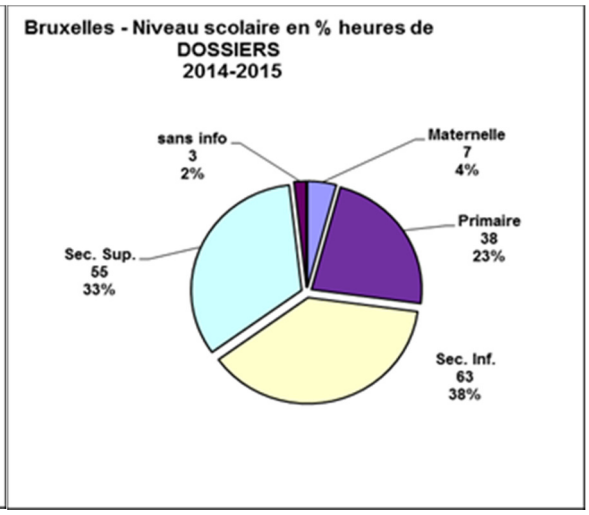

Commentaires tableaux X et XI :

En 2014-2015, au niveau de l'antenne de Bruxelles, on peut noter que :

- **le maximum des heures de cours dispensées se situe dans le secondaire supérieur** (explicable très probablement par la difficulté des cours).
- **le maximum des heures d'analyse de dossiers se situe en secondaire inférieur** (explicable très probablement par le temps qui est consacré à l'analyse de dossiers « psy » chez ces élèves du secondaire

B.2.3 Le niveau scolaire et les matières demandées

Tableau XII : Evolution du nombre de demandes selon la matière au cours des 4 dernières années

Ces données nous guident pour le profil des professeurs à recruter

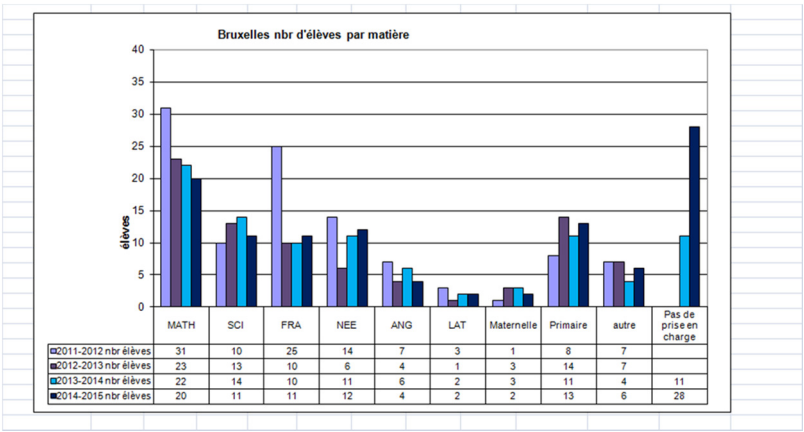

	MATH	SCI	FRA	NEE	ANG	LAT	Maternelle	Primaire	autre	Pas de prise en charge
2011-2012 nbr élèves	31	10	25	14	7	3	1	8	7	
2012-2013 nbr élèves	23	13	10	6	4	1	3	14	7	
2013-2014 nbr élèves	22	14	10	11	6	2	3	11	4	11
2014-2015 nbr élèves	20	11	11	12	4	2	2	13	6	28

Commentaire :

Dans l'enseignement secondaire, la demande reste la plus forte en mathématiques, suivie des sciences, du français et du néerlandais.

Retenons également :

- l'augmentation de la demande pour des élèves en primaire
- l'augmentation de la catégorie « pas de prise en charge » (dossiers analysés sans heures de cours subséquentes)

B.2.4 Répartition géographique des professeurs et des élèves

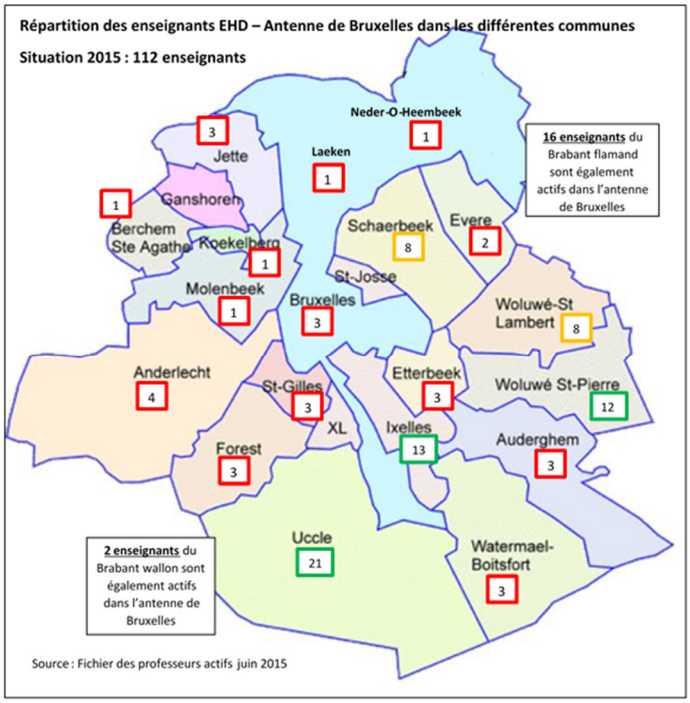

En 2014-15 l'Antenne de Bruxelles avaient 112 professeurs disponibles, dont 16 dans le Brabant flamand et 2 dans le brabant wallon.
On remarque que l'offre la plus forte de professeurs se situe dans les communes d'Uccle, Ixelles, et Woluwe Saint Pierre.

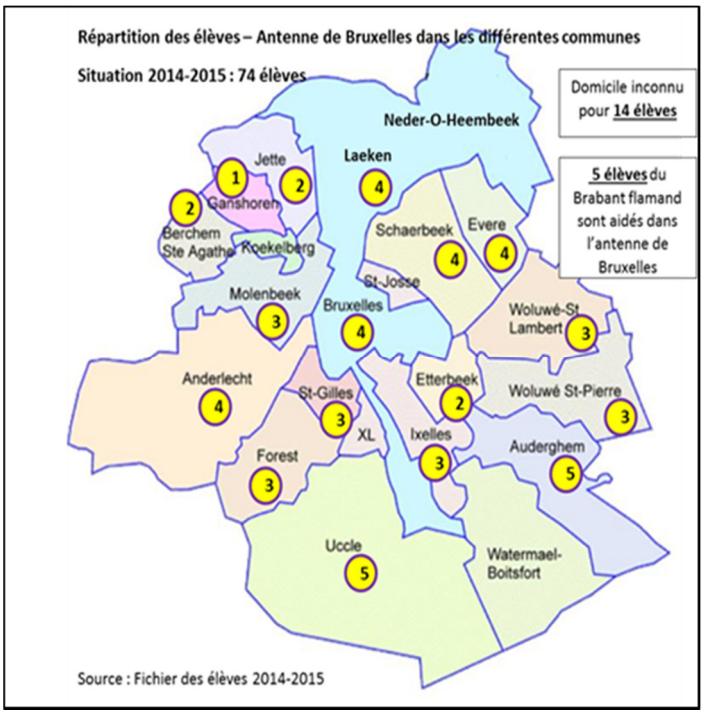

Commentaire :

Globalement, on compte
- 18 élèves en Zone Nord
- 16 élèves en Zone Ouest
- 13 élèves en Zone Est
- 8 élèves en Zone Sud
- 5 élèves en Brabant flamand.
- 14 élèves sont de « domicile inconnu » (élèves séjournant en hôpital)

Le maximum des élèves se situe donc en Zone Nord.
Les demandes émanant des Zones Nord et Ouest sont en constante augmentation, ce qui correspond bien à l'évolution démographique à Bruxelles.

Le nombre de professeurs par Antenne en 2014-15 est en augmentation par rapport à 2013-14 (512 à 525), de même que le nombre de bénévoles autres (30 à 35).

La proportion globale entre les professeurs bénévoles (94%) et les autres bénévoles reste la même (6%).

C. Nos bénévoles

La vraie richesse de notre association, ce sont nos bénévoles.

En 2014-15, l'Ecole à l'Hôpital et à Domicile pouvait compter sur 560 volontaires, qui prestent tous, faut-il le rappeler, bénévolement.

Parmi ceux-ci, la plupart sont des professeurs (525), les autres membres (35) se consacrent aux permanences téléphoniques, aux visites aux familles, aux contacts avec les écoles et les associations partenaires.et à l'accompagnement psychologique et aux tâches administratives. Parmi ces nombreuses tâches administratives, notons l'informatique, la coordination des réunions et des formations, l'engagement des nouveaux professeurs, le sponsoring, la comptabilité etc…

	Arlon	Ath Enghien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Seraing Liège	Mouscron	Namur	Tournai	EHD Total
2014-2015	60	40	27	30	45	112	75	34	28	46	28	**525**
2013-2014	58	40	27	29	40	119	71	30	26	44	28	**512**

D. Formations proposées

D.1. 2014-2015 : UN TRAVAIL DE FOND DANS TOUTES LES ANTENNES

a. Situation de départ

Nous l'avons dit, l'ASBL « l'Ecole à l'Hôpital et à Domicile » compte plus de 500 enseignants qui se rendent dans certains hôpitaux, mais surtout au domicile des élèves durant leur convalescence. Elle est composée de onze antennes qui couvrent Bruxelles et la Wallonie. C'est donc un bénévolat assez solitaire, ce que les enseignants regrettent souvent.

Depuis longtemps, pour répondre à leur demande, plusieurs initiatives ont été prises : réunions de travail et d'échanges dans toutes les antennes, conférences pédagogiques locales, conférences/ formations au niveau central, création d'un bulletin de liaison « Les Nouvelles brèves » (3x/an) Paradoxalement, peu d'enseignants se rendent à ces réunions. Il y a peu de contribution à la rédaction des « Nouvelles brèves ».

De plus, la plupart des enseignants de l'association n'ont jamais travaillé dans l'univers de la maladie et donc du monde médical, avec ses règles et ses devoirs. Certains se disent insécurisés par ce nouveau monde « professionnel ».

De même, depuis des années, lors des rencontres des bénévoles avec les responsables d'EHD, certaines questions reviennent régulièrement :

Comment se comporter face à un enfant malade ? Quelle attitude avoir avec la famille ? Dois-je parler de sa maladie au jeune ? A sa famille ? Dois-je accepter de passer du temps avec les parents après les leçons et entrer ainsi dans une sphère privée ? Faut-il à tout prix imposer un programme scolaire même si l'enfant ne se sent pas bien ? Comment canaliser ses émotions face à la mort d'un jeune que l'on accompagne ? Quelle est la position de l'enseignant bénévole dans le milieu hospitalier ? Devons-nous répondre à toutes les demandes de prise en charge, même dans des situations qui sont pédagogiquement difficiles (phobie scolaire, enfants déscolarisés depuis longtemps, jeunes handicapés…) ? Quelle est la limite autorisée pour refuser une demande de suivi à domicile (> < « obligation scolaire ») ?

b. Pendant l'année 2014-2015,dans le souci de favoriser la communication entre les membres, mais aussi d'améliorer le sentiment d'appartenance tout en traitant les questions récurrentes, les responsables ont fait appel à Bernard Petre, sociologue, pour entamer un travail de fond qui dépassait la simple « conférence de fin d'année ». Dans son travail, Bernard Petre se base sur la méthode d'analyse de groupe et des récits de vie.

c. Les étapes de la formation ont été les suivantes :

1. En mars 2014, dans une première boucle, la parole a été donnée aux bénévoles. Chacun d'eux était invité à écrire un texte d'une page qui relatait un moment fort de sa vie au sein de l'association.
Une soixantaine de récits ont été envoyés.

2. En avril 2014, dans la deuxième boucle, B.Petre a sollicité une deuxième fois l'intervention des bénévoles. Afin de faire la synthèse de nos « trucs, astuces et savoir-faire », il leur a demandé de répondre en quelques lignes à la question suivante : « Que faut-il éviter à tout prix de faire quand on donne cours à un enfant malade ? » Nous avons reçu trente-cinq réponses.

3. Le 22 mai 2014, une après-midi de rencontre et de réflexion s'est tenue au Centre Communautaire de Joli-Bois en présence d'environ 70 bénévoles.

4. De septembre à décembre 2014, un groupe de travail a élaboré un jeu-outil (nommé « joutil » par un enseignant de Mons !).

5. De janvier à avril 2015, ce « joutil » a été testé dans les différentes antennes (3 février 2015, Bruxelles/Brabant Wallon, 24 février 2015, Namur/Huy-Waremme/Arlon, 26 mars 2015, Hainaut (Tournai, Mouscron, Mons, Charleroi)

d. Ce qui ressort de cette démarche : nous évoluons dans un monde de paradoxes.

Ce qui a semblé particulièrement intéressant dans la méthodologie développée par Bernard Petre, c'est l'idée d'une évolution professionnelle/personnelle qui ne soit pas linéaire. Comme dans les situations paradoxales soulignées durant la rencontre, il s'agit pour l'enseignant de trouver une stratégie pour concilier deux buts apparemment contradictoires plutôt que d'imaginer une évolution linéaire de la personne où l'on passerait d'un stade 1 à un stade 2.

Le « joutil » est donc un outil d'auto-évaluation des bénévoles qui n'aborde pas tous les thèmes en même temps, mais qui soit focalisé. En effet, il n'existe pas UNE bonne méthode. Il y a toujours une tension entre deux extrêmes. Il faut arriver à surmonter ces paradoxes. Cet outil aura l'avantage de servir à l'animation de l'EHD, mais aussi de pouvoir être repris, adapté, amélioré par au gré des situations.

Les récits ont mis en évidence quatre domaines dans lesquels nous évoluons et qui sont « paradoxaux » :

- La mission/la relation aux parents et à l'hôpital/le contrat implicite
- La relation de personne à personne entre le professeur et l'élève
- La relation professeur-élève

La relation avec les autres professeurs et professionnels

Dans chacun de ceux-ci, une attitude et son contraire peuvent coexister (ex : garder auprès du jeune malade une attitude d'enseignant « classique » > < adopter une attitude spécifique).

Pour chaque situation, l'enseignant doit gérer un paradoxe, concilier deux opposés qui semblent contradictoires. Il faut donc qu'il prenne conscience de ce paradoxe et adopte une stratégie adaptée à chaque situation singulière. Le but du « joutil » de l'EHD est de faire l'inventaire des principaux paradoxes et de permettre aux enseignants d'en prendre conscience et d'échanger à ce propos, de se sentir rassuré sur ses doutes et de se rendre compte que, comme lui, chacun de ses collègues est parfois mal à l'aise devant certaines situations qu'il rencontre.

L'outil vient d'être imprimé. Vous le découvrez avec nous !

D.2. LE 18 JUIN 2015, LA CONFÉRENCE DE FIN D'ANNÉE a repris une des situations paradoxales qui concernait le secret professionnel auquel sont parfois confrontés nos enseignants au sein des familles ou dans leurs prises en charge en milieu hospitalier. Ce thème a été abordé magnifiquement par le Professeur Michel Dupuis, romaniste, philosophe, professeur à l'UCL et membre du Comité consultatif de bioéthique de Belgique, mais aussi conférencier passionné et donc passionnant !

D.3. DANS LES ANTENNES

Durant cette année, plusieurs bons moments de convivialité ont réuni les bénévoles lors de réunions d'antenne

1. Brabant-Wallon

a. Wavre/Jodoigne

- Le 9 juin 2015 a eu lieu un atelier très instructif sur « les Intelligences Multiples » donné par Bénédicte du Bus pendant lequel chacun a pu se rendre compte de ses intelligences et écouter les autres participants parler des siennes.

- Le 19 novembre 2015, Catherine Delhaise est venue présenter la méthode « Félicitée » et le jeu de cartes qu'elle a conçu et diffusé dans les écoles. Plusieurs exercices relatifs à la méthode ont été expérimentés de façon ludique. Suite à une discussion avec plusieurs responsables d'autres antennes présentes à la formation, la programmation d'une journée de formation sur la méthode « Félicitée » sera proposée aux professeurs de l'EHD

b. Nivelles

Particulièrement active au sein de l'hôpital, l'antenne de Nivelles est réceptive à la question des apprentissages sur tablettes. Les enseignants ont fait la demande pour avoir du WiFi dans la salle de classe de l'hôpital pour pouvoir employer Wazzou. Ils ont participé aux formations proposées à Bruxelles et à Waterloo/La Hulpe.

c. Waterloo/La Hulpe

- En 2014-2015, l'antenne a participé au groupe de travail "Tablettes" de l'antenne de Bruxelles. L'objectif était d'accrocher les enseignants aux techniques d'appoint en matière d'enseignement grâce au recours d'outils informatiques.

-D'autre part, une démarche dynamique cherche à remobiliser le "réseau" : écoles (Waterloo-Braine-Rixensart) Genval, les écoles à l'Hopital(René van Geffel et Robert Dubois) PMS, médecins généralistes du BW réunis en AG, etc.
- La phobie scolaire reste une réflexion à mener plus à fond. Ainsi, suite à l'invitation de l'antenne de Namur, certains membres de l'antenne se sont rendus à la conférence du Docteur Brigitte Alexandre sur la phobie scolaire à Mont Godinne.

Les pratiques et visions des pédopsychiatres avec lesquelles l'EHD doit collaborer sont diverses, selon qu'ils se rattachent à une vue psychanalytique ou comportementaliste.....
A cet égard, un petit échange a pu être organisé avec des professeurs qui ont ce type de prise en charge (avec échéance à court terme) et qui s'est avéré très fructueux.

- De plus, fin novembre 2014, les responsables de l'antenne ont été invitées avec d'autres associations, à présenter l'EHD à la journée festive organisée par "L'ordre brassicole de Genval les eaux". Cet ordre a pour objectif d'organiser des manifestations et de récolter des fonds pour aider les enfants malades ; ce qu'elle a fait en faveur de l'EHD en 2014.

- De cette participation a découlé l'invitation du bourgmestre à rédiger un article pour la revue communale et de l'échevine de l'instruction à présenter l'EHD à l'ensemble des institutrices maternelles et primaires de Genval-Rixensart.

- A la demande des échevines de l'instruction de Genval-Rixensart et de Braine-l'Alleud, nous avons écrit un article présentant l'EHD dans leurs journaux communaux (notamment Rixensart info, fevrier 2015)

2. Dans le Hainaut

a. Tournai

- Du 20 au 24 octobre 2014, une semaine des associations de patients était organisée sur les quatre sites hospitaliers tournaisiens. Objectif : informer non seulement les patients et leurs proches, mais aussi les professionnels de la santé qui les entourent pour un suivi optimal ainsi qu'une bonne orientation notamment pour le retour à domicile après l'hospitalisation. Ces derniers constituent un relais privilégié entre les associations et les patients. Après avoir pris contact avec la LUSS (Ligue des Usagers des Services de Santé) qui organisait
l'événement, l'antenne EHD de Tournai est allée à la rencontre de ces associations et des professionnels de la santé pour se faire connaître elle aussi. Ce fut une semaine d'échanges riches et bien utiles.

- Le jeudi 7 mai 2015 a eu lieu une conférence présentant la méthode "Félicitée" qui permet d'aider concrètement les enfants en difficultés d'apprentissage.

b. Mons

- le 14 octobre 2014 : Mr Dehant est venu parler de la lecture chez les jeunes enfants (importance, catégories, utilisation…)

- le 26 mars 2015 : explication, développement et essai du "joutil" par les professeurs-cobayes.

- Le 13 octobre 2015, deux responsables éducation du Centre pour l'Egalité des Chances de Bruxelles sont venues animer une conférence sur le décret et ses modalités d'application. Très intéressante après-midi qui a ouvert de nouvelles perspectives dans la collaboration avec les familles des enfants qui font appel à l'EHD.

c. Les enseignants de Charleroi et de Mouscron ont été invités à covoiturer pour participer aux autres conférences données dans le Hainaut.

3. Dans le Namurois

a. Huy

L'antenne de Huy a organisé une rencontre au premier trimestre 2014 : un professeur retraité, bénévole à EHD, nous donnait quelques pistes pour un travail "efficace" sur un temps parfois court, ce qui peut se présenter souvent dans nos antennes.

b. Namur

L'antenne de Namur a tenu un stand au Salon du Volontariat en octobre 2014, quelques professeurs y ont fait des permanences. Pas eu de retombées immédiates, mais c'était certainement positif de s'y montrer en regard d'autres associations qui nous entouraient.
En mars 2015, nous avons organisé une conférence à Mont-Godinne donnée par la pédopsychiatre Brigitte Alexandre sur le thème :" La phobie scolaire, comment la comprendre, quels en sont les enjeux ?". Comme la salle était vaste, des membres des autres antennes se sont joints à nous.

4. Arlon

- L'EHD a été invitée par les membres de la" table ronde Aubange" en mai 2015 afin de présenter l'association. Suite à cette rencontre bien sympathique, nous avons reçu 2500 euros. Et comme bien souvent, ils ont souhaité que la somme reste en Province et soit utilisée pour un projet concret.

5. Bruxelles

- L'association « Balades solidaires » organise des marches parrainées pour soutenir diverses œuvres caritatives.
Le 26 avril 2014, une marche ouverte à tous a rassemblé nos membres et des sympathisants pour une promenade sous la pluie au parc de Tervueren. Une somme de 261 euros a ainsi été offerte à l'EHD.

- La réunion annuelle de l'antenne en 2014-15 a eu lieu en novembre 2015. Le Docteur Delforge à été invité à parler de son livre « Mais diable, que sommes-nous venus faire ici-bas ? ». Son témoignage basé sur son expérience de médecin généraliste, profondément humaniste, ne pouvait qu'interpeller nos enseignants.

- Au mois d'octobre 2015, les professeurs de Bruxelles ont été invités pour une réunion de formation dans le cadre du projet « Tablettes ». La formation s'est centrée sur trois axes :
  - la configuration et l'utilisation des tablettes pour les professeurs
  - une présentation des différentes applications pédagogiques utiles pour nos élèves du primaire et du secondaire
  - une introduction à l'utilisation de WAZZOU pour le primaire.

Les exposés de ces trois aspects de la formation ont été mis sur le Site Internet, espace membre, pour pouvoir être utilisés par tous les membres de EHD.

- Au mois de décembre 2015, une matinée récréative, organisée par la Foundation 45 a rassemblé plus de 500 personnes à Waterloo autour de la projection du film « Belle et Sébastien ». A cette occasion, la fondation a réaffirmé son soutien à l'EHD

III. LES FINANCES

Aperçu général

Rappelons qu'EHD tient sa comptabilité par année civile et non par année scolaire. Les comptes qui sont présentés reprennent donc les dépenses payées et les recettes enregistrées sur nos comptes bancaires en 2015, sans corrélation nécessaire avec l'année scolaire 2014-2015 commentée plus haut. Ces décalages se répétant d'année en année, la comparaison par année civile garde cependant tout son sens.

Les exercices 2010 et 2011 furent déficitaires. Les exercices 2012 et 2013 auraient également été clôturés en perte s'il n'y avait eu l'apport de recettes exceptionnellement importantes : en 2012 ce fut le résultat net de la fête des 30 ans (€ 13.080) et en 2013, le produit rétrocédé à EHD des concerts des Sept Couleurs du Chant (€ 11.000). De même, l'exercice 2014 s'est terminé en boni de € 3.099 grâce à quelques dons ponctuels très importants.

L'exercice 2015 se termine par contre par un **mali de € 14.093,22**.

Le diagramme ci-dessous illustre cette évolution.

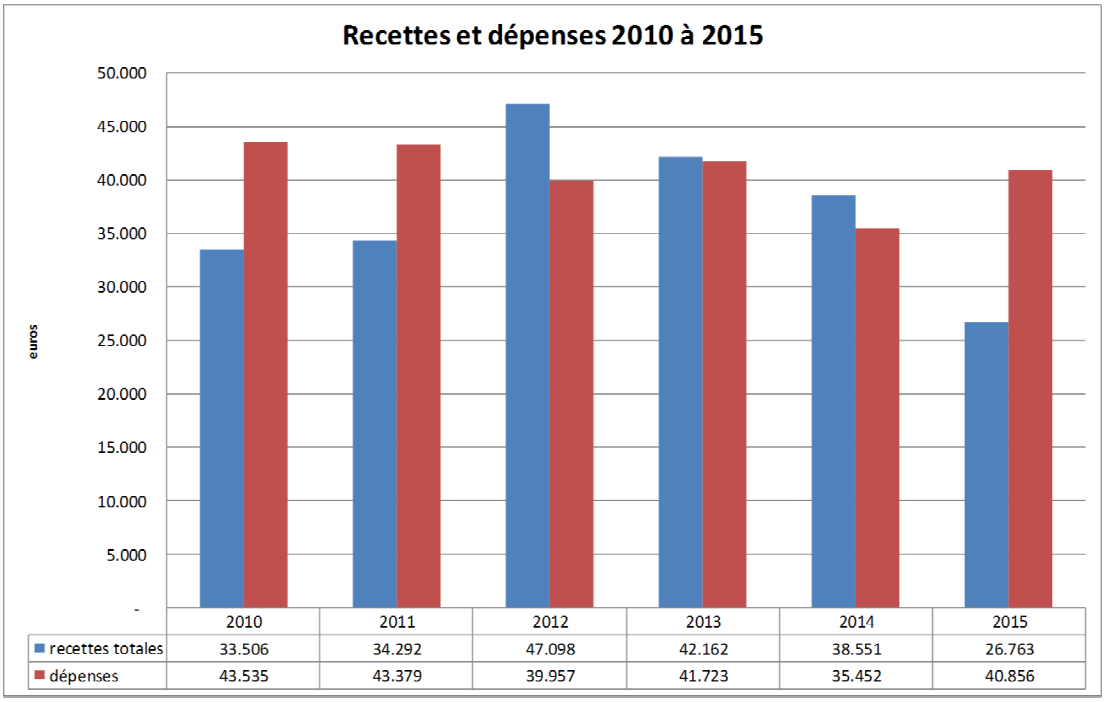

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
recettes totales	33.506	34.292	47.098	42.162	38.551	26.763
dépenses	43.535	43.379	39.957	41.723	35.452	40.856

A. Nos dépenses

Les dépenses de 2015 se sont élevées à **€ 40.856**. EHD fonctionne donc avec un budget limité de dépenses : c'est normal dans une association basée sur la gratuité du service, tant celui apporté aux familles que celui donné par nos bénévoles. Ceux-ci offrent généreusement leur temps, seuls les frais de déplacement leur sont remboursés.

Les **frais de déplacement** représentent la charge principale de l'association. Ce n'est pas l'élève qui se rend à l'école, c'est l'école qui se rend chez l'élève frappé par la maladie, là où celle-ci l'oblige à résider : à l'hôpital ou à son domicile. En 2015, € 24.564 ont été remboursés au taux de € 0.34 km à titre de frais de déplacement, correspondant à plus de 70.000 kms parcourus et à de nombreux trajets en tram ou bus. Ce poste, qui représente environ 60% du total des dépenses, ne prend pas en compte les kilomètres parcourus par les bénévoles qui n'en demandent pas le défraiement . Que tous nos bénévoles soient ici remerciés pour leur engagement.

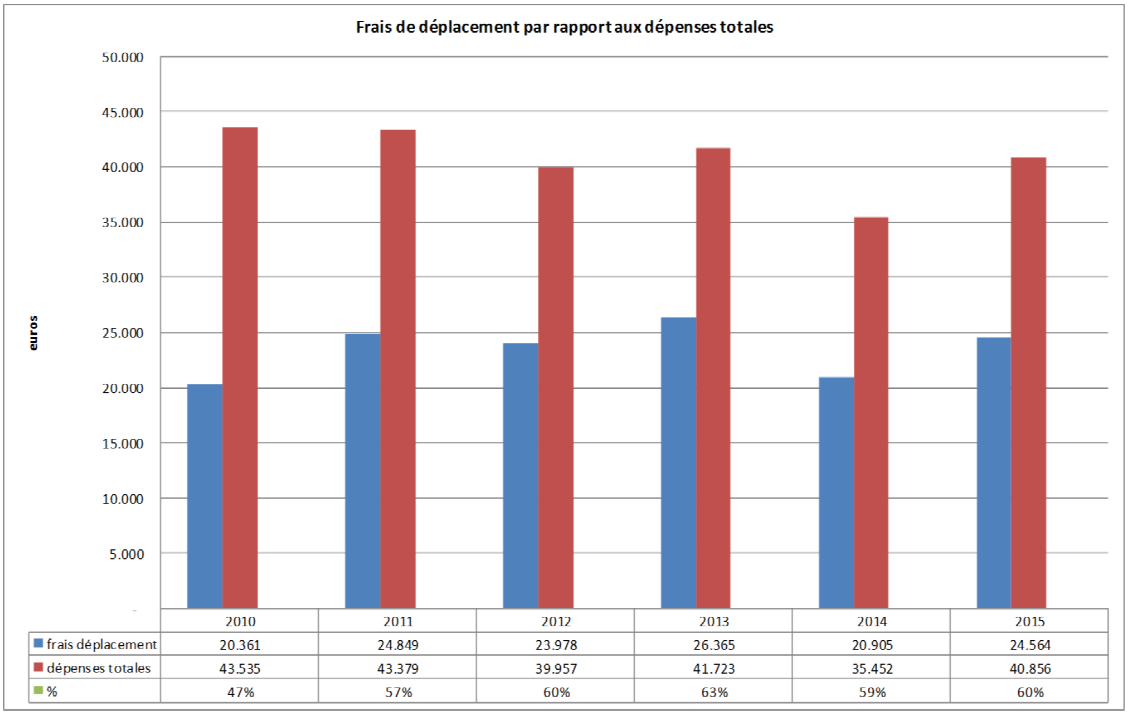

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
frais déplacement	20.361	24.849	23.978	26.365	20.905	24.564
dépenses totales	43.535	43.379	39.957	41.723	35.452	40.856
%	47%	57%	60%	63%	59%	60%

Notre budget est limité, car tout notre projet repose sur la gratuité

Les chiffres traduisent une nette augmentation des déplacements. Nous nous réjouissons de cette évolution.

Le deuxième poste en importance recouvre les frais de location et d'entretien de notre **permanence de Bruxelles** et qui se sont élevés à € 3.121 (contre € 3.709 en 2014). Pour mémoire, EHD n'occupe pas de salariés. Les interventions dans les dépenses de fonctionnement des **antennes** se sont élevées à € 2.600 (contre € 2.100 en 2014).

Les **communications téléphoniques** (€ 1.632) sont également un poste significatif, compte tenu des nombreux contacts à établir pour répondre aux demandes des familles et coordonner l'action de nos bénévoles. Nous avons dû faire face en 2015 à la nécessité de renouveler le matériel **informatique** de notre permanence centrale, ce qui a occasionné une charge exceptionnelle de € 2.027. Les **autres dépenses** de fonctionnement (publicité, réunions, fournitures, assurances, frais légaux, etc...) interviennent pour 17 % environ dans le total des charges.

B. Nos recettes

Nos recettes en 2014 se sont élevées à **€ 26.762**.

La subvention que **Partenamut** nous alloue généreusement depuis de nombreuses années, intervient pour près de 28% dans ce chiffre. Nous tenons à la remercier pour ce soutien fidèle et précieux et qui sera reconduit pour 2016.

Depuis 2011 EHD bénéficie d'un **subside** de € 3.000 versé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de l'aide financière ainsi apportée, cette intervention traduit la reconnaissance par les pouvoirs publics du bien-fondé de notre projet associatif. Nous avons été informés que, malgré l'austérité budgétaire, ce subside sera en 2016 non seulement reconduit mais porté à € 4.000.

L'essentiel de nos recettes provient de **dons,** soit de matériel utile à nos activités, soit de versements financiers. Ces derniers s'élèvent à € 10.406 (plus des aides spécifiques à certaines antennes). Sans pouvoir détailler tous ces soutiens, plus nombreux encore que les autres années mais de montants souvent moins importants, relevons notamment :

◊ Le don par l'association Sun Child de 4 ordinateurs portables et 14 tablettes
◊ La prise en charge par un service-club de l'achat d'un ordinateur adapté pour un enfant que nous suivons depuis plusieurs années (près de € 1.800)
◊ Une aide de € 1.000 versée par les Soroptimist de Tournai et encore répétée en janvier 2016
◊ Une aide de € 500 versée par les Soroptimist de Soignies
◊ Un sponsoring de IBM Belgium de € 1.800 suscité par un de nos bénévoles
◊ Un autre de Tractebel Engineering à l'initiative du père d'un enfant que nous avons suivi
◊ Le produit d'une collecte dans la paroisse Saint-Joseph à Wezembeek-Oppem (€ 620)

Plusieurs familles ont tenu à manifester par un don leur reconnaissance pour les services que nous avons pu leur rendre. Des sympathisants de l'association nous ont aussi apporté leur soutien et celui de leurs amis à l'occasion d'évènements familiaux. C'est ainsi qu'à l'occasion d'un mariage, une invitation à soutenir EHD a permis de recueillir 69 dons pour un montant total de € 3.515.
Que tous ces donateurs soient ici à nouveau chaleureusement remerciés et sachent combien nous sommes sensibles à l'attention qu'ils nous manifestent et à l'aide qu'ils nous apportent.

Rappelons que les dons destinés à EHD peuvent bénéficier de la déductibilité fiscale s'ils sont effectués via le compte BE41 6300 1180 0010 d'Arc-en-Ciel avec la communication « *projet 59* » et atteignent sur l'année au moins € 40.

Le **solde de nos recettes** provient du remboursement par certaines institutions des frais de déplacement que nous avons payés à nos bénévoles (€ 1.739) et de revenus financiers pour un montant brut de € 4.120.

C. Résultat 2015

Le mali dégagé sur l'exercice, soit € 14.093,22, sera pris en charge par les surplus dégagés sur les exercices précédents et le fonds de réserve dont nous disposons.

D. Notre budget pour 2016

Nous ne prévoyons pas de variation importantes dans les dépenses, à l'exception du remboursement des frais de déplacement de nos bénévoles qui, compte tenu de l'activité soutenue, sont estimés à € 26.000. Les autres prévisions de charges restent en phase avec les chiffres observés en 2014.

Les **dépenses** totales estimées sont de € 41.550 se répartissant comme suit :

EHD - COMPTES 2015 et BUDGET 2016

	réalisé 2014	*budget 2015*	*réalisé 2015*	*écart réalisé 2015 /budget 2015*	*proposition budget 2016*	*ratio budget 2016/réalisé 2015*
DEPENSES						
Frais de déplacement	20.905	*24.000*	**24.564**	*102%*	**26.000**	*106%*
Publicité (site, affiches et folders)	632	*750*	**72**	*10%*	**500**	*694%*
Aide aux antennes	2.100	*1.800*	**2.600**	*144%*	**2.400**	*92%*
Informatique	142	*1.000*	**2.027**	*203%*	**1.800**	*89%*
Communications	1.605	*1.700*	**1.632**	*96%*	**1.700**	*104%*
Publications et photocopies	1.388	*1.500*	**645**	*43%*	**750**	*116%*
Formations pédagogiques	1.422	*3.000*	**2.891**	*96%*	**1.500**	*52%*
Réunions, congrès	537	*600*	**877**	*146%*	**900**	*103%*
La Poste	370	*400*	**218**	*55%*	**300**	*138%*
Matériel pédagogique	333	*400*	**65**	*16%*	**200**	*309%*
Cotisations et abonnements	230	*250*	**180**	*72%*	**200**	*111%*
Sous-total des frais variables	29.663	*35.400*	**35.771**	*101%*	**36.250**	*101%*
Fournitures et mobilier	164	*250*	**135**	*54%*	**200**	*148%*
Bureau	3.709	*3.500*	**3.121**	*89%*	**3.200**	*103%*
Assurances	441	*450*	**417**	*93%*	**450**	*108%*
Taxes et frais légaux (sauf PM)	615	*650*	**614**	*94%*	**650**	*106%*
PM et frais de banque	860	*900*	**798**	*89%*	**800**	*100%*
Sous-total des frais fixes	5.789	*5.750*	**5.085**	*88%*	**5.300**	*104%*
Total des dépenses	35.452	41.150	**40.856**	*99%*	**41.550**	*102%*

Les **recettes attendues** sont de € 30.200, dont € 7.500 à provenir de sponsoring , € 4.000 de subsides et € 14.000 de dons espérés .

S'il se confirmait, le mali éventuel, de l'ordre de € 11.000, pourra, comme celui de 2015, être pris en charge par les surplus dégagés sur les exercices précédents mais nous restons confiants que la générosité et la fidélité de nos donateurs permettront en 2016 encore de faire face à l'ensemble des dépenses de l'exercice, sinon plus largement encore !

Foundation 45

Comme mentionné plus haut, la fondation familiale *Foundation45* a affiché son soutien à EHD.
Son président, Marc Drion, a ainsi annoncé qu'elle va investir cette année une somme appréciable pour qu'EHD puisse continuer à se développer. Nous tenons à remercier tous les participants de la fondation pour cette belle journée et ce soutien généreux !

L'Association l'Ecole à l'Hôpital et à Domicile tient ici à remercier vivement tous ses donateurs.

IV. Communication

A. Le site www.ehd.be et la page Facebook

www.ehd.be

Le taux de fréquentation du site est relativement constant : près de 3000 utilisateurs en 2015, 7463 pages vues.

Une analyse du public permet de constater que :

Le site a compté en 2015 un grand nombre de nouveaux visiteurs : 78,4%	Les visiteurs hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes :

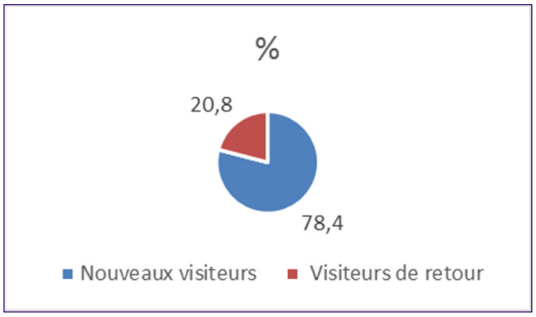

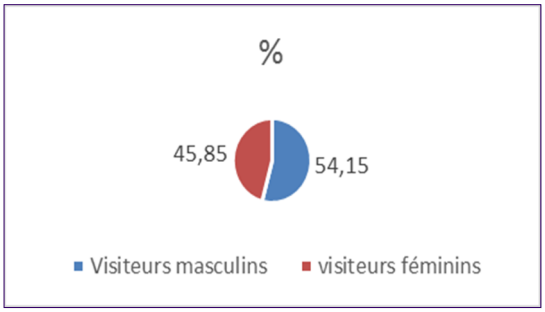

Le site, porte ouverte sur et pour la société.

Le plus grand nombre de visiteurs se situent dans la tranche d'âge 25-34 ans

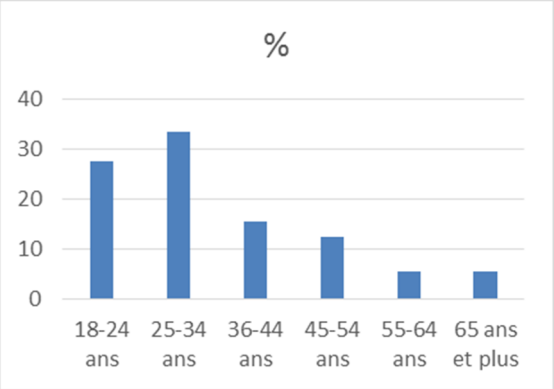

Facebook est un moyen plus direct et proche de l'évènement.

Les pages les plus consultées restent : celle dédiée aux enseignants bénévoles, celle qui concerne « notre projet » et la page « Antenne Hainaut ». La page présentant le compte-rendu d'une conférence sur la phobie scolaire faisait partie du trio de tête mais elle a été supprimée car elle entraînait une confusion quant aux objectifs de l'EHD. Les Power Point de la formation aux tablettes numériques ont été ajoutés pour les membres ainsi qu'un forum.

La page Facebook a doublé son nombre d' « amis ». Certains messages ont été lus près de 1000 fois en moins de 3 jours après leur publication. Chaque message publié augmente l'audience de l'EHD et la fait connaître à un public de plus en plus large. Il s'agit d'un moyen de communication particulièrement performant pour diffuser les annonces des activités de l'association.

Qu'il s'agissent du site ou de Facebook, la participation de tous les membres pour alimenter ces moyens de communication est essentielle pour que ces outils soient efficaces.

B. Les Nouvelles Brèves

Avec le site www.ehd.be et notre page Facebook, les Nouvelles Brèves sont un lien entre nos bénévoles.
Elles aussi évoluent avec le temps. Elles ne sortent plus qu'en format numérique, deux ou trois fois par an.

Informer, créer du lien, partager, distraire. Voilà les axes qui sont suivis. Les NB se font l'écho du dynamisme des antennes, annoncent des conférences et les moments de rencontre, proposent un sujet d'actualité qui nourrit la réflexion de tous. Elles renforcent ainsi le sentiment d'appartenance des membres à l'association.

C. Les médias

L'EHD à la télévision

En mars 2015, Telebruxelles a réalisé un beau reportage sur l'accompagnement de l'enfant malade par l'EHD. Ce reportage est visualisable sur notre site.

L'EHD dans la presse

- Le 2 février 2015, l'antenne de Namur a été interviewée par les Niouzz a propos de la phobie scolaire. Cette émission a été l'occasion de préciser le cadre de nos interventions.

- Le groupe Sud Presse a publié dans son édition NORDECLAIR de Mouscron un article intitulé : "La rentrée, c'est aussi à l'hôpital" (4 septembre 2015)

- Le « Courrier de l'Escaut » a publié un article en novembre 2015 lors de la remise du chèque de 1000 € au profit de l'EHD par le service club des Soroptimist Tournai.

- Le « Rixensart Info » (périodique d'information de la Commune de Rixensart, distribué par voie postale à l'ensemble des habitants de l'entité) a présenté l'EHD dans son numéro de février 2015

- La revue « Le spécialiste » a publié en avril 2015 un article intitulé « Malade mais scolarisé ». Cet article a également fait l'objet d'une publication dans « Médi-sphère », journal touchant 12000 médecins généralistes

Ces différents articles sont consultables sur notre site www.ehd.be

A Tournai, Mr Dubrunfaut , directeur de la Sainte-Union de Tournai, a écrit une article paru dans leur newsletter et publié également sur leur site WEB. (http://blog.cesu.be/)

V. Perspectives

a. Le monde hospitalier fut le premier lieu d'action de notre association.

D'année en année cependant, notre présence directe dans les hôpitaux est moins sollicitée… et c'est tant mieux : c'est le signe qu'un enseignement subsidié, reconnu, professionnel nous remplace, indiquant par là que le rôle que joue l'école dans la guérison de l'enfant est important.

Notre rôle au domicile de l'enfant garde par contre toute son importance. Il s'accentue même puisque la durée des hospitalisations continue à diminuer.

A ce propos, nous notons que spontanément la Communauté Française a augmenté nos subsides, reconnaissant ainsi la valeur et la nécessité de l'association.

Garder l'enfant malade au centre de nos préoccupations

Par contre, le type de pathologies et de familles que nous rencontrons évolue, souvent de façon de plus en plus complexe.

Chaque année apporte davantage son lot de demandes d'ordre psychologique qui révèlent un vrai problème de société. Dès lors, des structures hospitalières pour adolescents et des projets thérapeutiques d'ordre psychologique en lien avec l'enseignement de type 5 se multiplient (ex. : les Ados de Robert Dubois et AREA+). Ils nous permettent de demander conseil à des professionnels, d'affiner notre réflexion interne, mais surtout d'orienter les familles vers des projets supervisés. Ils sont plus efficaces pour les jeunes et soulagent nos professeurs de situations compliquées où enseigner se révèle parfois ardu et inefficace.

De plus, dans d'autres situations comme celles des enfants non scolarisés pour une pathologie lourde, l'EHD est sollicitée au-delà de ses missions classiques (pas de retour possible à l'école, pas de collaboration avec une école de référence). Il nous faudra multiplier les contacts avec les hôpitaux pour obtenir l'intégration de nos enseignants dans une équipe multidisciplinaire s'ils devaient être trop longtemps seuls face à la souffrance, voire à la mort de l'enfant.

b. Par ailleurs, à Bruxelles et dans certaines grandes villes de Wallonie, la paupérisation est en augmentation, a fortiori dans les familles issues de l'immigration ou de réfugiés. Nos enseignants sont parfois confrontés à des situations interpellantes qui demandent notre attention et notre vigilance.

c. A cet égard, l'EHD a fait le choix raisonné de se montrer solidaire avec les réfugiés en définissant les lignes directrices pour une contribution réfléchie (voir annexes).

d. Des collaborations nouvelles ont été initiées, d'autres, plus anciennes, se sont réactivées.

Par l'intermédiaire de la Fondation Roi Baudouin, nous avons été contactés par ***Foundation45***. C'est une fondation créée en janvier 2013 par Marc Drion et sa famille, auxquels se sont jointes par la suite d'autres familles, la plupart éprouvées par un drame familial. Elle a pour but statutaire de soutenir, tant financièrement qu'opérationnellement, des projets caritatifs liés à l'enfance, la maladie, l'éducation et le développement. Le projet d'EHD, rencontrant trois des critères -cibles, a été retenu. *Foundation45* nous aide à développer notre notoriété.

Elle s'est aussi engagée à soutenir EHD dans l'ouverture de sa pédagogie aux outils numériques, que ce soit financièrement (achat de tablettes ou de logiciels…) ou autrement.

D'autre part, notre collaboration avec ***Take Off*** prend un nouvel essor. Partant de l'idée que les deux associations poursuivent le même objectif (soutien de la scolarité de l'enfant malade), notre partenariat sera renforcé par la création d'un folder commun, l'idéal étant que le jeune soigné à domicile puisse s'appuyer systématiquement sur nos deux dynamiques, celle du contact direct avec l'école grâce à Take Off, celle du soutien pédagogique individualisé grâce à EHD.

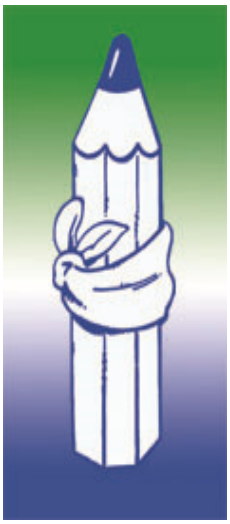

Grâce au dynamisme de Madame Verhelst, nous rencontrons ensemble des acteurs du monde de l'enseignement (Province du Brabant-Wallon, Ville de Namur, Arlon…).
Ces projets à la fois humains et technologiques s'inscrivent aussi dans une dynamique de diversification des méthodes d'enseignement et de socialisation des jeunes malades.

Une collaboration nouvelle est en cours de réflexion avec ***SOS Enfants.***
Les équipes de SOS enfants interviennent auprès des enfants et adolescents en situation de maltraitance. Quatorze équipes en FWB, pluridisciplinaires : médecin, (pédo) psychiatre, psychologue, juriste, assistant social, secrétariat, coordinateur. Fonctionnant indépendamment, sans coordination centrale. L'équipe « SOS enfants ULB » est active au sein du CHU St-Pierre. Elle couvre Bruxelles avec l'équipe « SOS enfants UCL » localisée aux Cliniques St-Luc.

Un pôle SOS enfants ULB, pôle « hospitalisation » intervient auprès d'enfants et ados en situation de maltraitance, hospitalisés en protection en pédiatrie en raison d'un danger immédiat, en l'attente d'une prochaine étape. Une centaine d'enfants de SOS enfants y séjournent chaque année. La durée moyenne du séjour est d'un ou deux mois, mais c'est très variable. Ils sont scolairement pris en charge au tout début par l'école Robert Dubois, puis généralement retournent à leur école. C'est durant cette dernière période que nous interviendrions.
Le projet en discussion envisage l'extension de nos statuts aux enfants « traumatisés par leurs circonstances de vie » avec un soutien aux enfants (scolarisés) en difficulté scolaire. Il concernerait une dizaine d'enfants par an, limité à la période d'hospitalisation d'un ou deux mois.

e. Le projet « tablettes »

L'an dernier, **l'ASBL Sun Child** nous a fait don de quatorze tablettes.
Interpellés par ce cadeau dont, au départ, nous ne savions trop que faire, certains collaborateurs ont senti le potentiel pédagogique que l'EHD pouvait en tirer et ont retroussé leurs manches !
C'est ainsi qu'ils ont relevé les applications pédagogiques exploitables par nos enseignants au chevet des enfants malades et qu'ils ont obtenu un accès gratuit aux logiciels de la maison d'**édition Van In,** la plate-forme Wazzou.
Les tablettes ont donc été formatées et une formation a été proposée aux responsables et aux enseignants de plusieurs antennes. Ce projet est soutenu par ***Foundation45*** et continuera donc à prendre de l'ampleur.

Conclusion

Notre ASBL, tout en gardant clairement ses objectifs de départ, tente au mieux de s'adapter aux nouvelles situations dans lesquelles se trouve l'enfant malade.

EHD fournit également aux élèves les outils pédagogiques les plus performants pour faire face aux défis imposés par la maladie. Ainsi, en 2016, peut-on certainement continuer à diffuser notre slogan ***« Apprendre malgré la maladie ».***

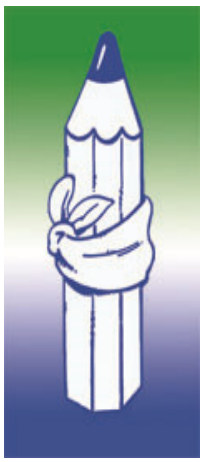

Annexes

1. La charte de l'association
2. La composition du Conseil d'Administration
3. Intervention de l'EHD dans la problématique des réfugiés

Les contacts

Annexe 1. la charte de l'association "L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile"

Le bénévole qui s'engage à L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec cette charte.

Cette charte est le texte de référence de l'association depuis plus de 30 ans :

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile est une association sans but lucratif. Elle fait appel à des enseignants bénévoles qui s'engagent de manière libre et désintéressée.

Ces enseignants dispensent des cours gratuits à l'hôpital ou à domicile, à tout élève malade ou accidenté pour qui une demande a été introduite.

Le but est de poursuivre la scolarité de l'élève, d'éviter le redoublement ou de l'aider dans une matière où il se sent plus faible.

L'enseignant bénévole aura une place spécifique et non concurrentielle au travail rémunéré.

Il n'aura dans sa tâche aucun engagement ni philosophique, ni politique. Il agira dans les limites de son rôle d'enseignant.

Il sera tenu de respecter le secret professionnel et d'entretenir avec le personnel rémunéré un esprit de collaboration et d'estime réciproque.

L'association assure les bénévoles pour tous les dommages causés à des tiers du fait de leur activité dans le cadre de L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile.

Toutefois, il faut noter que l'assurance souscrite par l'association est limitée strictement aux activités de l'A.S.B.L. ; elle est supplétive .

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile remboursera les frais des enseignants bénévoles qui en introduisent la demande, jointe à leur rapport d'activités.

Le bénévole respectera son engagement régulier ou ponctuel, engagement qu'il pourra à tout moment remettre en question, à condition d'en avertir L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile, le responsable de l'établissement hospitalier et la famille de l'élève.

Le bénévole qui s'engage à L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec cette charte.

Annexe 2. La composition du Conseil d'Administration

Quentin	de Borrekens	President	Tienne du Golf 6 1390 Grez-Doiceau	0475 51 93 72
Françoise	Persoons	Administrateur délégué et vice-présidente	Avenue de l'été, 36 1410 Waterloo	02 354 62 17
Agnes	Lebrun	Administrateur	Place Hergé 2 7500 Tournai	069 21 15 12
Bénédicte	Coppens d'Eeck-enbrugge	Administrateur	Sente de Morsaint 58 1300 Wavre	0476 94 78 64
Dominique	Gallez	Administrateur	Drève du Duc 71 1170 Bruxelles	02 660 37 69
Véronique	Godin	Administrateur	Avenue des Ducs 160 1970 Wezembeek-Oppem	0486 39 66 48
Sylvain	Crespel	Administrateur et secrétaire	Avenue de l'Ange 24, 1410 Waterloo	0473 17 13 23
Emmanuel	Carton de Tournai	Administrateur et trésorier	Rue Frédéric Pelletier 79 1030 Bruxelles	0495 59 07 06

Annexe 3. Intervention de l'EHD dans la problématique des réfugiés

« Face aux traumatismes et besoins engendrés par les migrations actuelles, EHD désire intervenir dans la mesure de ses moyens et de ses compétences.

Dans la ligne de son objet – l'aide pédagogique aux enfants malades -, EHD entend soutenir l'action de ses bénévoles qui seraient volontaires pour apporter une aide par un service d'enseignement. Celui-ci sera destiné aux jeunes réfugiés (< 18 ans) souffrant de maladie ou de traumatisme et prendra la forme de cours de formation au français et/ou, pour les enfants en âge scolaire, de préparation à leur prise en charge dans une école et leur accompagnement dans celle-ci.

Cette action, entièrement volontaire, suppose pour toute clarté l'adhésion écrite du bénévole au présent mémo. Elle est considérée comme un développement de la convention intervenue entre EHD et le bénévole, les engagements y souscrits (dont la confidentialité et le reporting) étant élargis aux prestations que le bénévole fournira au service de réfugiés.

Elle s'inscrit dans le pluralisme voulu par EHD et s'entend sans distinction de race, de langue, de religion ou d'origine.
Cette aide transitera autant que possible par les structures mises en place pour gérer l'aide aux réfugiés et en collaboration avec les associations spécialisées dans l'aide aux primo-arrivants. EHD entend toutefois rester libre des critères présidant à son intervention.

Elle s'effectuera sous la bannière d'EHD et sous la supervision de la responsable d'antenne ou de la personne que celle-ci déléguerait à cet effet. Ce sont ces référents qui auront les contacts avec les centres d'accueil et d'hébergement et les associations spécialisées. Et ce seront eux qui confirmeront une mission aux bénévoles intéressés.
Cette aide ne peut limiter la disponibilité des bénévoles pour les missions qu'ils auraient acceptées dans le cadre ordinaire de l'activité de EHD (aide aux enfants malades).

EHD veillera à étendre à ces prestations les garanties actuellement assurées par sa police RC.
Les déplacements vers le lieu de cours et retour s'effectueront, autant que raisonnablement possible, par les transports en commun dont EHD remboursera le prix payé. Si les déplacements doivent s'effectuer en voiture, les frais, comptés du domicile au centre et retour, seront remboursés au taux de € 0.34/km et dans la limite de € 10 par jour. Dans l'un ou l'autre cas, le remboursement s'effectuera sur présentation d'une note de frais approuvée par le référent et aux mêmes intervalles que pour les missions classiques de EHD (en décembre et en juillet).

Sur présentation d'une note de frais et des justificatifs, EHD interviendra dans l'achat de matériel pédagogique adapté aux besoins ci-dessus et autorisé par la responsable de l'antenne. Un budget de € 5.000 est ouvert à cet effet au niveau de l'association, à répartir entre les antennes participant à l'action. L'antenne dont les dépenses atteindraient € 1.000 se concertera avec le quatuor avant l'engagement de nouvelles dépenses. »

Table des matières

I. INTRODUCTION	
A. L'histoire de EHD	3
B. Les objectifs de l'association	4
C. L' organisation interne de l'association :	5
C.1. au niveau de l'ASBL	5
C.2. au niveau des antennes régionales	5
D. Le fonctionnement	6
D.1. à domicile	6
D.2. dans les hôpitaux	6
E. Les partenaires de l'association	7
II. ANNéE SCOLAIRE 2014-2015	
A. Prestations de l'année scolaire	8
B. Analyse des prestations à domicile et en individuel à l'hôpital (hors équipes hospitalières)	9
B.1 Analyse des statistiques concernant l'ensemble de l'association	9
B.1.1. Analyse selon le type de pathologie présentée.	9
B.1.2. Analyse selon le niveau scolaire	11
B.2 Analyse des statistiques concernant l'antenne de Bruxelles	12
B.2.1. Analyse selon le type de pathologie présentée.	12
B.2.2. Analyse selon le niveau scolaire des élèves.	14
B.2.3. Le niveau scolaire et les matières demandées.	14
B.2.4. Répartition géographique des professeurs et des élèves.	15
C. Nos bénévoles	16
D. Formations proposées	16
D.1. 2014-2015 : un travail de fond dans toutes les antennes	16
D.2. Le 18 juin 2015, la conférence de fin d'année	17
D.3. Dans les antennes	18
III FINANCES	
Aperçu général	20
A. Nos dépenses	21
B. Nos recettes	22
C. Résultat 2015	22
D. Notre budget pour 2016	23
IV. COMMUNICATION	
A. Le site www.ehd.be et la page Facebook	24
B. Les Nouvelles Brèves	25
C. Les medias	25
V PERSPECTIVES	26
ANNEXES	
Annexe 1 La charte de l'association	28
Annexe 2 La composition du Conseil d'Administration	29
Annexe 3 Intervention de l'EHD dans la problématique des réfugiés	30
Les contacts	32

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile a.s.b.l. Responsables d'Antenne

Siège social : Rue de la Cambre, 77 B-1150 Bruxelles
Tél. et répondeur : 02 / 770 71 17
E-mail : info@ehd.be
RPM Bruxelles 445.803.585

Direction : Françoise Persoons

Région Bruxelles-Capitale

Bruxelles

Rue de la Cambre, 77
B-1150 Bruxelles

Tél. et répondeur : 02 770 71 17

Permanence : la semaine
de 10h00 à 12h30.
E-mail : bruxelles@ehd.be

Françoise Persoons :
gsm : 0494 210 519
Permanence : jeudi de 17h00 à 19h00
E-mail : direction@ehd.be

Région Wallonne

Brabant wallon

Nivelles

Marinette Loop-Verbesselt
gsm : 0479 446 437
Tous les jours sauf mercredi et jeudi
Rue de l'ange, 13
1400 Nivelles
adresse E-mail : nivelles@ehd.be

Wavre - Jodoigne - Ottignies

Bénédicte Coppens
gsm : 0476 947 864
Sente de Morsaint, 58
B-1300 Wavre
E-mail : wavre-jodoigne@ehd.be

Isabelle della Faille :
gsm : 0472 512 320
Rue des vieilles voies, 4
B-1495 Villers-la-Ville
E-mail : wavre-jodoigne@ehd.be

Emilie Marchandise
Gsm : 0484 784 848
Vieux chemin de Jenappe, 40
B-1340 Ottignies
E-mail : wavre-jodoigne@ehd.be

Waterloo

Danielle Janssen
Gsm : 0474 967 227
tous les jours
rue Eugène Castaigne, 4
1310 La Hulpe
E-mail : waterloo@ehd.be

Hainaut

Ath – Enghien –Soignies - Mons

Françoise Boedt-Drion :
gsm : 0478 65 82 32
Route de Cambron, 3
B-7870 Lens-sur-Dendre
ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Béatrice Lederer
gsm : 0485 45 91 37
Chemin du Vivier Roland, 1
7050 Jurbise
ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Francine Branquart
Gsm : 0496 89 43 72
Bas chemin, 6
7063 Neufvilles
ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Charleroi

Maryvonne Moinil-Voituron :
Tél et répondeur : 071 36 34 07
tous les jours sauf we
Rue de Marcinelle, 62
B-6032 Mont-sur-Marchienne
E-mail : charleroi@ehd.be

Ani De Wulf
Tél et répondeur : 071 43 99 76
tous les jours sauf we
Clos des Duges, 18
B-6032 Mont-sur-Marchienne
E-mail : walter.dubois@belgacom.net

Mouscron

Florence Parys :
Tél., fax et répondeur : 056 33 40 39
tous les jours sauf we
Rue de la Malcense, 41
B-7700 Luingne
E-mail : mouscron@ehd.be

Tournai

Agnès Lebrun :
Tél., fax et répondeur: 069 21 15 12
tous les jours sauf we
Place Hergé, 2/01
B-7500 Tournai
E-mail : tournai@ehd.be

Namur

Bénédicte Boucquéau
Tél. : 081 74 08 43
gsm : 0479 704 287
tous les jours sauf weekend
Rue du Château des 4 Seigneurs, 18
B-5020 Flawinne
E-mail : namur@ehd.be

Véronique vander Borght
Tél. : 081 41 40 32
gsm : 0477 423 676
tous les jours sauf we
rue du Fraichaux, 31
B-5530 Mont (Yvoir)
E-mail : veronvdb@live.be

Liège

Huy - Hannut - Waremme

Cécile Philips-Carton de Tournai
Tél.: 083 63 34 84
gsm: 0485 76 49 39
tous les jours sauf we
Le Roua de Pailhe, 7
B - 4560 - Pailhe
E-mail : huy@ehd.be

Geneviève Denys-Sadzot
Tél. : 085 41 13 29
gsm : 0494 65 39 06
tous les jours sauf we
Route de Limet, 39
4577 Modave
E-mail : huy@ehd.be

Luxembourg

Arlon

Marie-France Billion-Philippe :
Tél.: 063 22 45 95
gsm : 0498 51 14 94
Joignable : lundi, jeudi et vendredi
Avenue de Longwy, 242
B-6700 Arlon

E-mail : arlon@ehd.be

pour Paliseul **: Lysiane Wybo**
Tél.: 061 53 43 34

Dernière mise à jour : 28/10/2015

Avec le soutien de la FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES